NATIONS UNIES **E**

Conseil économique et social

Distr.
GENERALE
E/CN.4/2001/NGO/170
12 mars 2001

Original: ANGLAIS ET FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-septième session
Point 13 de l'ordre du jour provisoire

DROITS DE L'ENFANT

Exposé écrit*/ présenté par la Société pour les peuples en danger, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[5 février 2001]

---

*/ Exposé écrit publié tel quel, en anglais et français, sans avoir été revu par les services d'édition.

Violations des droits des enfants en Indonésie

Aux Moluques, en Indonésie, plusieurs dizaines de milliers d'enfants ont dû quitter leurs maisons et ont dû, en partie, fuir avec leurs parents dans de lointaines parties du pays, car les forces de sécurité indonésiennes n'étaient pas en mesure de garantir leur sécurité dans leur région. Depuis des mois, les membres des milices islamiques attaquent les villages chrétiens afin de chasser la population chrétienne de la région. Beaucoup donnent l'exemple du destin d'un jeune garçon, dont le village, Waay, sur l'île d'Ambon, a été attaqué à quatre reprises en 2000 par des miliciens musulmans. Au moins 55 habitants du village ont été tués dans des pogromes . Les enfants ont dû assister à l'assassinat de leurs parents. L'école, tous les magasins, plus de 90 pour cent des habitations et la récolte des champs ont été détruits. Les forces de sécurité indonésiennes ne se sont pas interposées une seule fois contre les attaquants. Plus de 500.000 Moluques ont fui jusqu'à présent en raison des attaques dans leurs régions. Des milliers d'enfants musulmans ont aussi dû fuir face à l'escalade de la violence, car leurs villages ont été attaqués en représailles par des chrétiens.

De nombreuses écoles ont été détruites. Les établissements scolaires subsistants sont restés fermées pendant des mois en raison de la violence. Même dans les camps de réfugiés, une formation scolaire n'est la plupart du temps pas garantie. La situation humanitaire des enfants réfugiés est une catastrophe. Les autorités indonésiennes négligent la situation de besoin des réfugiés et entreprennent trop peu pour permettre un retour proche des Moluques dans leurs villages.

L'Association pour les Peuples Menacés International appelle la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies à condamner l'expulsion de dizaines de milliers d'enfants aux Moluques. Le gouvernement indonésien devrait également être exhorté à renforcer l'aide humanitaire pour les réfugiés et à permettre leur proche retour dans leur région. S'il s'avère que les réfugiés ne peuvent pas retourner chez eux, alors d'autres conflits ethniques vont éclater en Indonésie. Aujourd'hui, déjà, l'arrivée des réfugiés dans différentes parties du pays a conduit à l'augmentation des tensions entre les groupes de population.